



Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers



Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Avril / April 2022 (2)

ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LE PROCESSUS DE DÉCISION ?

Il faut agir maintenant et changer notre manière de voir le monde. Consommer différemment les énergies et modifier nos habitudes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 



groupe-e.ch

« Se préparer à la guerre est le meilleur moyen de préserver la paix »

George Washington (1732 – 1799), premier président des États-Unis

Maj EMG Patrick Noger
Président



Chers membres de la SFO,
Chères et chers camarades,

Le 24 février 2022 s'est produit ce que beaucoup pensaient impossible à l'époque actuelle : une guerre interétatique en Europe ! L'agression contre l'Ukraine marque la fin définitive de l'ère post-Guerre froide. Ce furent trois décennies durant lesquelles l'Occident pensait pouvoir fixer les règles mondiales. Nous étions convaincus que les normes multinationales, incarnées par l'ONU et le droit international, déterminaient la cohabitation des nations. Vladimir Poutine les a fait voler en éclats. Il ressuscite un monde où dominent la politique de puissance et la violence. Les flèches rouges pointant vers l'ouest sont devenues réalité et des images d'ennemis que l'on croyait révolues depuis longtemps refont surface.

L'attaque contre l'Ukraine n'est pas seulement dirigée contre un pays qui a le malheur d'être coincé entre deux blocs de pouvoir et qui ne peut choisir librement son appartenance mais aussi contre les normes et principes de l'Occident et l'OTAN. Tout ce que l'alliance occidentale représente et le fait qu'elle s'est récemment définie non seulement comme une alliance défensive mais aussi comme une communauté de valeurs, est confronté à une attaque générale. Le drame est que l'Occident n'a pas de réponse im-

Impressum

Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers
60^e année

Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft
60. Jahrgang

Éditeur | Herausgeber

Société fribourgeoise des officiers
Freiburgische Offiziersgesellschaft
Case postale, 1701 Fribourg
sfo-fog.ch

Impression | Druck

Imprimerie MTL SA
Rte du Petit-Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne

Tirage | Auflage

1'000 exemplaires
Paraît quatre fois par année
Prochaine édition : juillet 2022
1'000 Exemplare
Erscheint viermal jährlich
Nächste Ausgabe: Juli 2022



médiate. Certes, des sanctions ont été imposées et d'autres suivront. Les chefs d'État se réunissent pour des séances de crise. Des politiciens qui, jusqu'à présent, s'entendaient surtout sur l'*appeasement*, ont soudain à la bouche des mots tels que détermination et fermeté.

En Suisse aussi, la perception publique de l'armée a changé en l'espace de quelques semaines. La valeur de la capacité de défense est soudain à nouveau mise en avant et l'on reconnaît que l'Armée suisse connaît des lacunes considérables, tant en termes de personnel que de matériel. La Commission de la politique de sécurité du Conseil national répond aux exigences de l'UDC et du PLR et veut augmenter le budget de l'armée à au moins un pour cent du produit intérieur brut. Cela correspondrait à environ sept milliards de francs, soit environ deux milliards de plus qu'aujourd'hui. Mais alors qu'en Allemagne, la gauche a elle aussi reconnu le moment d'un changement d'époque et repense l'importance de sa propre armée, le camp de gauche suisse s'en tient à sa ligne actuelle. Les signatures pour l'initiative populaire contre l'achat de l'avion de combat F-35 continuent d'être récoltées avec assiduité.

L'être humain oublie vite et sait très bien refouler. Dans quelle mesure la volonté d'améliorer la capacité de défense est-elle réellement durable ? Il s'agit en fin de compte de savoir quelle performance de combat l'armée doit fournir. Et ensuite, il faut mettre à disposition les ressources nécessaires. L'attaque russe a montré que le délai de préalerte, porté à des décennies après la chute du mur, est dangereusement court dans la nouvelle réalité.

Trop court en tout cas pour notre système de « noyaux de montée en puissance ».

La situation nous montre également qu'une dissuasion efficace est toujours importante. Aujourd'hui, son importance est même plus évidente que jamais. La défense nationale, qui est actuellement une affaire de l'État parmi d'autres, devra redevenir une tâche centrale. Et cela ne vaut pas seulement pour la Suisse, mais pour tous les pays européens. En effet, aucun pays européen n'entretient actuellement des forces armées capables d'assumer des missions d'envergure sans l'appui massif des États-Unis.

Vive le Canton de Fribourg !
Vive l'Armée Suisse !

„Wer auf den Krieg vorbereitet ist, kann den Frieden am besten wahren“

George Washington (1732 – 1799),
erster Präsident der Vereinigten Staaten

Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Am 24. Februar 2022 ist das eingetreten, was viele in der heutigen Zeit für nicht mehr möglich gehalten haben: ein zwischenstaatlicher Krieg in Europa! Mit der Aggression gegen die Ukraine geht die Epoche nach dem Kalten Krieg endgültig zu Ende. Es waren drei Jahrzehnte, in denen der Westen glaubte, die globalen Regeln setzen zu können. Zu

den festen Gewissheiten gehörte, dass multinationale Normen, verkörpert durch UNO und Völkerrecht, das Zusammenleben der Nationen bestimmen. Wladimir Putin hat diese Gewissheiten zertrümmert. Er lässt eine Welt auferstehen, in der Machtpolitik und Gewalt dominieren. Die roten, westwärts führenden Pfeile sind Realität geworden und längst vergangen geglaubte Feindbilder tauchen wieder auf.

Der Angriff auf die Ukraine richtet sich nicht nur gegen ein Land, welches das Pech hat, zwischen zwei Machtblöcken eingeklemmt zu sein und seine Zugehörigkeit nicht frei wählen zu dürfen, sondern auch gegen die Normen und Prinzipien des Westens und der NATO. Alles, wofür die westliche Allianz steht, weshalb sie sich in letzter Zeit nicht nur als Verteidigungsbündnis, sondern auch als Wertegemeinschaft definierte, sieht sich einer Generalattacke ausgesetzt. Das Tragische daran ist, dass der Westen darauf keine unmittelbare Antwort hat. Gewiss, es wurden Sanktionen verhängt und weitere werden folgen. Regierungschefs treffen sich zu Krisensitzungen und Politiker, die sich bisher vor allem auf *Appeasement* verstanden, nehmen plötzlich Vokabeln wie Entschlossenheit und Härte in den Mund.

Auch in der Schweiz hat sich innert Kürze die öffentlich wahrgenommene Haltung zur Armee gewandelt. Der Wert der Verteidigungsfähigkeit wird plötzlich wieder hochgehalten und erkannt, dass die Schweizer Armee über beträchtliche Lücken verfügt, personell wie materiell. Die Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates geht auf die Forderungen von SVP und FDP ein und will das Armee-

budget auf mindestens ein Prozent des Bruttoinlandsprodukts erhöhen. Das entspräche rund sieben Milliarden Franken oder etwa zwei Milliarden mehr als heute. Doch während in Deutschland auch die Linke den Moment einer Zeitenwende erkannt hat und punkto Bedeutung der eigenen Armee umdenkt, halten die hiesigen Linken an ihrem bisherigen Kurs fest. Die Unterschriften für die Volksinitiative gegen den Kauf des F-35-Kampfbjets werden fleissig weitergesammelt.

Der Mensch vergisst schnell und kann auch gut verdrängen. Wie nachhaltig ist der Wille zur Verbesserung der Verteidigungsfähigkeit wirklich? Es geht letztlich um die Frage, welche Gefechtsleistung unsere Armee erbringen muss. Und danach sind die Ressourcen dafür bereitzustellen. Der Angriff Russlands hat gezeigt, dass die Vorwarnzeit – nach dem Mauerfall auf Jahrzehnte hochgeschraubt – in der neuen Realität bedenklich kurz ist. Zu kurz jedenfalls für unser „Aufwuchssystem“.

Die Situation zeigt uns auch, dass eine funktionierende Abschreckung immer noch von Bedeutung ist. Heute ist ihr Stellenwert gar offensichtlicher denn je. Die Landesverteidigung wird von einer Angelegenheit, die der Staat auch noch erledigen muss, wieder zu einer zentralen Aufgabe werden müssen. Und das gilt nicht nur für die Schweiz, sondern für alle westeuropäischen Staaten, weil derzeit keines dieser Länder Streitkräfte unterhält, die grössere Einsätze ohne massive amerikanische Rückendeckung stemmen können.

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Schweizer Armee!

Assemblée générale / Generalversammlung

Jahresbericht des Präsidenten der FOG

Rapport annuel du Président de la SFO

Maj i Gst Patrick Noger
Präsident



Sehr geehrte Damen
und Herren Offiziere,

Wir blicken erneut auf ein besonderes Vereinsjahr zurück, das uns neben Einschränkungen im Privat- und Geschäftsbereich auch Restriktionen für das Vereinsleben mitgebracht hat.

Im Folgenden erstatte ich Ihnen schriftlich Bericht über die Aktivitäten unserer Offiziersgesellschaft im Vereinsjahr 2021/2022.

Generalversammlung 29. Juni 2021, Freiburg

Der Vorstand der FOG sah sich aufgrund der bundesrätlichen Massnahmen zur Bekämpfung der COVID-19 Pandemie abermals gezwungen, die Generalversammlung, welche üblicherweise am Vortag von Christi Himmelfahrt stattfindet, auf dem Korrespondenzweg abzuhalten.

Der Entscheid fiel dem Vorstand nicht leicht, sorgte aber für Planungssicherheit und erlaubte eine Rückkehr in den gewohnten Rhythmus. Die einzelnen Traktanden wurden am 29. Juni 2021 in Anwesenheit des Vorstands abgehandelt. Das Protokoll kann im Bulletin Juli 2021/3 nachgelesen werden.

Empfang der Neumitglieder

17. September 2021, Jaun

Nach der Sommerpause fanden sich über zwanzig Neumitglieder zum Empfang im Soldatenhaus ein. Die Begrüssung der Neumitglieder, welche gewöhnlich zu Beginn des Jahres stattfindet, stösst weiterhin auf grosses Interesse. Dies zeigt, dass es sowohl um die Nachwuchsarbeit als auch um die Stimmung in unserer Offiziersgesellschaft gut bestellt ist.

In Memoriam

14. November 2021, Freiburg

Im Auftrag des Staatsrates organisieren die Stiftung *In Memoriam* und die Freiburgerische Offiziersgesellschaft jedes Jahr, am 2. Novembersonntag, die Zeremonie *In Memoriam* um den Männern und Frauen zu gedenken, welche ihr Leben für das Vaterland oder für Mitbürger hingegeben haben.

Nach der COVID-bedingten Absage des Anlasses im Jahr 2020 verlief die Ausgabe 2021 fast in gewohntem Rahmen. Einzig der Umzug vom Rathausplatz zur Kathedrale St. Niklaus konnte nicht durchgeführt werden. Nichtsdestotrotz ein traditionsreicher und würdiger Anlass. Die Ansprache von Brigadier Raynald Droz kann im Bulletin Januar 2022/1 nachgelesen werden.

...und dann?

Im Zuge der vierten Welle des Coronavirus erliessen die Bundesbehörden wieder strengere Vorschriften, sodass das Vereinsleben abermals zum Erliegen kam. So sah sich der Vorstand schweren

Herzens gezwungen, auf die Durchführung des Gala-Abends (November 2021) und des Empfangs der Neumitglieder (Januar 2022) zu verzichten. Einzig die Schiesstrainings auf der Montagne de Lussy konnten in mehr oder weniger gewohnter Art und Weise durchgeführt werden. Im Namen des Vorstandes danke ich an dieser Stelle allen Mitgliedern für das Verständnis, das sie diesen Programmänderungen entgegengebracht haben.

Der Vorstand versammelte sich rund jeden zweiten Monat, um die laufenden Geschäfte zu behandeln. Die Vorstandssitzungen wurden teils in physischer, teils in digitaler Form abgehalten.

Das Bulletin der FOG erschien während dem vergangenen Vereinsjahr in der bewährten vierteljährlichen Form. Es stellte in dieser speziellen Zeit ein wichtiges Bindeglied zwischen dem Vorstand und den Mitgliedern dar. Es kann auf unserer Internetseite als pdf heruntergeladen werden.

In finanzieller und personeller Hinsicht ist die Situation der FOG stabil. Der Vorstand ist darum bemüht, dass dies auch in Zukunft so bleibt.

...und wie weiter?

Nach der Aufhebung sämtlicher COVID-19 Massnahmen freut sich der Vorstand sehr, endlich wieder Vereinsanlässe durchführen zu können. Den Startschuss gibt die Frühjahrskonferenz am 5. April 2022 mit einem Referat des französischen Generals Vincent Desportes zum Thema Nato und Ukrainekrieg. Dem

Anlass folgt die ordentliche Generalversammlung der FOG, welche am 25. Mai 2022 abgehalten wird. Die Einladung dazu finden Sie im vorliegenden Bulletin.

Im Namen des Vorstandes danke ich Ihnen für Ihre Unterstützung und Ihr Vertrauen während dem vergangenen Vereinsjahr. Ich wünsche Ihnen alles Gute und verbleibe in der Hoffnung auf ein baldiges Wiedersehen an den Anlässen der FOG.

Es lebe der Kanton Freiburg!

Es lebe die Freiburgische Offiziersgesellschaft!



Mesdames et Messieurs les officiers,

Nous revenons sur une année particulière, qui nous a apporté non seulement des restrictions dans le domaine privé et professionnel, mais aussi dans notre vie associative.

Dans ce qui suit, je vous fais part de mon rapport annuel pour l'année associative 2021/2022.

Assemblée générale 29 juin 2021, Fribourg

En raison des mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie du COVID-19, le comité de la SFO s'est vu contraint, à nouveau, de tenir son assemblée générale par correspondance.

Cette décision n'a pas été facile à prendre pour le comité mais elle a assuré la sécurité de la planification et elle a permis de revenir au rythme habituel. Les différents points de l'ordre du jour ont été traités le 29 juin 2021 en présence du comité. Le procès-verbal a été publié dans le bulletin de juillet 2021/3.

Réception des nouveaux membres 17 septembre 2021, Bellegarde

Après la pause estivale, plus de vingt nouveaux membres se sont retrouvés à la réception organisée au Chalet du Soldat. L'accueil des nouveaux membres, qui a généralement lieu en début d'année, continue de susciter un grand intérêt. Cela montre que tant la relève que l'ambiance au sein de notre société d'officiers se portent bien.

In Memoriam

14 novembre 2021, Fribourg

Sur mandat du Conseil d'État, la Fondation *In Memoriam* et la Société fribourgeoise des officiers organisent chaque année, le deuxième dimanche de novembre, la cérémonie *In Memoriam* pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour la patrie ou pour leurs concitoyennes et concitoyens.

Après l'annulation de la manifestation en 2020 pour cause de COVID-19, l'édition 2021 s'est déroulée presque comme d'habitude. Seul le cortège de la place de l'hôtel de ville à la cathédrale Saint-Nicolas n'a pas pu se faire. Néanmoins, il s'agit d'une manifestation digne et riche en traditions. L'allocution du brigadier Raynald Droz a été publiée dans le bulletin de janvier 2022/1.

...et ensuite ?

Lors de la quatrième vague du coronavirus, les autorités fédérales ont à nouveau prononcé des règles plus strictes, de sorte que la vie de l'association s'est à nouveau arrêtée. C'est donc le cœur lourd que le comité s'est vu contraint de renoncer à l'organisation de la soirée de gala (novembre 2021) et à la réception des nouveaux membres (janvier 2022). Seuls les entraînements de tir à la Montagne de Lussy ont pu être organisés de manière plus ou moins habituelle. Au nom du comité, je tiens à remercier tous les membres pour la compréhension dont ils ont fait preuve à l'égard de ces ajustements du programme.

Le comité s'est réuni environ tous les deux mois pour traiter les affaires courantes. Les réunions du comité se sont tenues en partie sous forme physique et en partie sous forme numérique.

Le bulletin de la SFO a paru durant l'année associative écoulée sous la forme trimestrielle éprouvée. Il a constitué un lien important entre le comité et les membres pendant cette période particulière. Il peut être téléchargé en format pdf depuis notre site Internet.

En termes de finances et de personnel, la situation de la SFO est stable. Le comité s'efforce de maintenir cette situation également à l'avenir.

...et la perspective ?

Après la levée de toutes les mesures sanitaires, le comité se réjouit de pouvoir enfin organiser à nouveau des événements associatifs. Le coup d'envoi sera donné lors de la conférence de printemps du 5 avril 2022 avec un exposé du général français Vincent Desportes au sujet de l'OTAN et de la guerre en Ukraine. Cette activité sera suivie de l'assemblée générale ordinaire de la SFO, qui se tiendra le 25 mai 2022. Vous trouverez l'invitation à cette assemblée dans le présent bulletin.

Au nom du comité de la SFO, je tiens à vous remercier pour votre soutien et pour votre confiance durant l'année écoulée. Dans l'espoir de vous rencontrer lors de nos prochaines activités, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Vive le canton de Fribourg !
Vive la Société fribourgeoise des officiers !

Lt col EMG Julien Grand
Président sortant



Rapport annuel Section Gruyère/Veveyse

Alors que ce rapport sera publié, la présidence de la section Gruyère/Veveyse de la Société fribourgeoise des officiers aura changé de main.

Ces quelques lignes se voudront donc plutôt un bilan final qu'un rapport de l'année écoulée. Il serait de toute manière bien difficile de jeter un regard sur l'année écoulée, marquée du sceau du COVID-19 et donc bien maigre pour notre vie associative.

Sous une forme réduite ou adaptée, nous avons pu mener nos deux activités principales, à savoir l'assemblée générale et la cérémonie *In Memoriam*, dont l'invité d'honneur fut Monsieur le brigadier Yves Charrière. Cette nouvelle année commence sous de meilleurs auspices, ce qui donne espoir que la nouvelle équipe dirigeante puisse, à nouveau, présenter un programme d'activité plus étoffé.

En quittant la présidence de la section Gruyère/Veveyse, j'aimerais surtout remercier ceux qui m'ont épaulé durant l'exercice de mes deux mandats. Que le

lieutenant-colonel Dominique Burgener, le major Alexandre Beaud et le capitaine Charles-Henri Brandt trouvent ici une marque de reconnaissance particulière puisque, après de nombreuses années au comité, ils quittent le navire avec votre serviteur. Que les autres membres du comité, qui remplissent, soient également remerciés, mais surtout encouragés à poursuivre leur engagement au profit de la section Gruyère/Veveyse.

Pour terminer, je félicite le nouveau président élu, le major Damien Dandelot, et lui souhaite plein succès dans l'exercice des fonctions présidentielles de la section du sud fribourgeois.

Le morceau de résistance de son mandat demeurera l'organisation et la mise sur pied des cent ans de la section. Le temps de réserve du projet a été utilisé durant le temps du COVID-19 mais je suis persuadé que le nouveau président saura le remettre rapidement sur les rails. J'en appelle aux membres à apporter leur soutien, pour faire de cette idée une réalisation concrète.

Merci à tous pour votre camaraderie durant mes deux mandats et...

Vive la SFO GV ! Je pars.

Maj Christoph Schori
Präsident



Endlich! Nach einem längeren, durch die Pandemie COVID-19 verursachten Unterbruch fast aller Vereinsaktivitäten, durfte der Vorstand der Sektion Seebezirk seine Mitglieder zu einem Grillabend einladen. Der Anlass fand am 24.06.21 in Fräschels auf dem Gelände von „Rund um Hund“ statt. Nebst der Pflege der Kameradschaft und dem Grillieren fand auch die Begrüssung der Neumitglieder statt.

Der traditionelle Herbstanlass konnte ebenfalls und wie geplant am 09.10.21 durchgeführt werden. Der Besuch des Wasserkraftwerkes in Hagneck war äusserst interessant. Nebst dem erhaltenen Einblick in die Technik waren es auch die Umsetzungen der Umweltauflagen, wie Fischschutz und die Renaturierung, welche auf grosses Interesse gestossen sind.

Die 157. Generalversammlung wurde in diesem Jahr wie üblich am letzten Freitag im November, jedoch an einem neuen Standort, durchgeführt. Erstmals durften wir das Gastrecht im Vereinslokal des Segelclubs Murten geniessen. Sämtliche Geschäfte gemäss den Statuten wurden genehmigt wie auch die

Vorstandsmitglieder in ihrem jeweiligen Amt bestätigt bzw. die beiden Kassenrevisoren wiedergewählt. Der Gastreferent, Brigadier Raynald Droz, berichtet sehr redegewandt und mit persönlichen Eindrücken über den COVID19 Einsatz der Armee und wie er diesen als Stabschef des Kommando Operationen erlebt hat.

Der erste Anlass in diesem Jahr, den Empfang der Neumitglieder mit anschliessendem Fondue wurde aufgrund der COVID19 Situation auf den Mai verschoben.

Nach einem längeren Unterbruch sind in diesem Jahr wieder einmal Unterhaltarbeiten zu Gunsten der Befestigungen im Raum Murten geplant. Im Juni stehen deren zwei Anlässe auf dem Programm: Zum einen der Frühjahrsanlass mit der geplanten Besichtigung der Werkstätten der öffentlichen Verkehrsbetriebe (tpf) und zum anderen die zur Tradition gewordene Munitionsausgabe durch unsere Sektion am 88. Murtenschiessen. Für den Herbstanlass ist die Besichtigung des Haras National geplant, während die 158. Generalversammlung wiederum im Clublokal des Segelclubs Murten stattfinden wird.

Nous nous engageons vraiment pour que la section Lac continue de vivre. Au nom de ma section, j'aimerais remercier cordialement le comité cantonal sous la direction du maj EMG Noger pour son bon soutien et l'agréable coopération.

Ensemble, nous réalisons
une contribution majeure pour
la sécurité de la Suisse.



RUAG

➤ GEMEINSAM LEISTEN WIR EINEN WESENTLICHEN
BEITRAG ZUR SICHERHEIT DER SCHWEIZ.

ruag.ch

Sécurité avant tout.

Major Damien Dandelot

Président de la Section Gruyère/Veveysse

Maj Emmanuel Rey
Bulletinier



Le major Damien Dandelot est le nouveau président de la section Gruyère/Veveysse de la Société fribourgeoise des officiers. Élu lors de l'assemblée générale du vendredi 1^{er} avril 2022, il a succédé au lieutenant-colonel EMG Julien Grand. Il a accepté de répondre à nos questions.

Vos parcours militaires et civils sont liés. Que pouvez-vous nous en dire ?

J'ai accompli mon école de recrues de grenadier en 2001 à Isonne. Après l'école d'officiers, j'ai travaillé comme militaire contractuel dans l'infanterie à Bière avant d'entrer à l'école de police militaire à Savatan. J'ai rejoint l'état-major de la police militaire mobile en qualité d'officier spécialiste de carrière dans la fonction d'officier engagement. J'ai quitté sur le grade de capitaine et renoncé à mon statut de militaire professionnel en 2010, alors que j'occupais la fonction d'officier de renseignement au sein de l'état-major des services spéciaux de la police militaire. Tandis que j'entamais mes études doctorales, j'ai rejoint le détachement de protection du Conseil fédéral, dont la mission consiste, en service actif, à assurer la protection des membres du Conseil fédéral et des hauts magistrats. Ce détachement est une unité de milice qui comprend une compagnie de soutien (logistique, transmissions) et plusieurs unités

de protection des personnes composées de policiers civils et militaires détachés de leurs corps de police respectifs. Avec le DEVA, la mission du détachement est restée quasiment identique mais le nom a changé ; il est subordonné aujourd'hui au Commandement d'engagement de la police militaire, recherche et protection. Après avoir été engagé plus de dix ans comme officier de renseignement (dont une année dans la nouvelle structure DEVA), parvenu au grade de major, j'ai rejoint en 2018 la division territoriale 1 dans la fonction d'officier de renseignement.

Vos études reprises en 2010 vous ont fait faire un tour du monde, ou presque...

Après avoir quitté la police militaire en 2010, je suis parti en France pour un doctorat, qui a duré trois ans et demi, en sciences de gestion avec spécialisation en « Prospective, Innovation, Stratégie, Organisation ». J'ai principalement travaillé sur le domaine de la sociologie des organisations. Dans la foulée, j'ai

poursuivi par un MBA dans une université américaine qui m'a conduit à Shangai et Dubaï avant de rejoindre la société de conseil Deloitte au Luxembourg puis à Zurich. En 2018, j'ai répondu à une offre du Département fédéral des affaires étrangères pour travailler en Afghanistan en qualité de premier secrétaire / chef des finances, du personnel et de l'administration à la représentation suisse à Kaboul. Ce travail passionnant comprenait notamment la liaison avec l'ambassade suisse au Pakistan pour les affaires consulaires. En pleine pandémie, ma femme étant tombée enceinte et cela nous a conduits à revoir nos plans. J'ai ainsi postulé pour reprendre la direction de la fondation Clos Fleuri à Bulle. Cela constitue une sorte de retour aux sources : bien que Genevois d'origine, je vis dans le canton de Fribourg depuis 2006.

Comment présenter la fondation Clos Fleuri à ceux qui ne la connaissent pas ?

La fondation Clos Fleuri emploie près de 200 collaborateurs. Elle propose 122 places de travail en ateliers pour des personnes en situation de handicap de 18 à 65 ans, 86 places pour des résidents et 36 places à l'école pour des enfants et des jeunes de 4 à 18 ans. Mes expériences dans les domaines de l'armée, de l'entreprise et de la diplomatie me sont très utiles dans ma nouvelle fonc-

*Le major Damien Dandelot, président entrant, et le lieutenant-colonel EMG Julien Grand, président sortant
(Photo : Stephen Mengual)*



tion au service de cette belle institution gruérienne. Ma vision du monde de l'entreprise me permet de relever les défis de transparence et d'efficacité auxquels nous sommes appelés aujourd'hui. Elle me permet aussi de questionner certaines habitudes ou processus pour que la fondation remplisse sa mission comme une entreprise agile, dans un monde qui change sans cesse.

Vous évoquez les défis actuels. Quels sont ceux identifiés pour la fondation ?

La Suisse a ratifié en 2014 la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Le défi pour les institutions sociales est de l'embrasser, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap : il s'agit de leur donner une place, de reconnaître leurs compétences, de développer leur autonomie et de leur laisser le choix de s'autodéterminer. L'objectif est de donner à la personne qui travaille une identité professionnelle (elle travaille à la menuiserie, au tissage, etc.) et de la satisfaction à remplir sa tâche. Le travail en institution permet aussi de décharger les familles et les proches aidants. La fondation remplit ainsi une mission qui profite à la société et à l'économie.

Quels sont les liens entre la fondation et l'État de Fribourg ?

Comme d'autres fondations (le Centre d'intégration socioprofessionnel à Fribourg, l'Association St-Camille à Villars-sur-Glâne et Marly, etc.), la fondation Clos Fleuri est reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'État de



Quatre membres quittent le comité : le lieutenant-colonel EMG Julien Grand, le lieutenant-colonel Dominique Burgener, le major Alexandre Beaud et le capitaine Charles-Henri Brandt (Photo : Stephen Mengual)

Fribourg. Elle reçoit un mandat de prestation du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aides ainsi que du Service de l'enfance et de la jeunesse. Dans le district de la Gruyère, d'autres institutions remplissent des missions analogues, telles que les classes d'enseignement spécialisé ou la fondation HorizonSud. Il n'y a donc pas une structure unique dans le canton de Fribourg mais toute une palette d'institutions qui fournissent des prestations adaptées aux personnes en situation de handicap et à leurs proches aidants.

Venons-en à la Société fribourgeoise des officiers. Vous venez d'être élu président de la section Gruyère/Veveysse. Comment vous projetez-vous dans ce nouveau mandat ?

Mon affiliation à la Société militaire de Genève puis à la Société fribourgeoise des officiers ne date pas d'hier mais mes

engagements à l'étrangers ne m'avaient pas permis, jusqu'ici, d'y prendre une part active. J'ai donc répondu positivement à l'appel qui m'a été lancé par le comité de la section Gruyère/Veveyse et me consacrerai avec honneur et enthousiasme à ma nouvelle tâche de président de section. Au sortir de la pandémie, je souhaite surtout relancer et poursuivre ce qui a été proposé ces dernières années par le président sortant, le lieutenant-colonel EMG Julien Grand, et son comité. Je pense mettre un accent parti-

culier sur les jeunes officiers : ce sont eux qui nous remplaceront et feront perdurer nos traditions et notre armée de milice : « Une tradition qui sait s'adapter et donc qui vit est plus importante qu'une tradition qui meure ». Je souhaite aussi valoriser les compétences du personnel du milice dans une armée qui se spécialise et se professionnalise de plus en plus. Cet engagement de milice accompagnera ma carrière militaire et forme un tout avec d'autres engagements au profit de la société, notamment en politique.



Le nouveau comité de la section Gruyère/Veveyse de la Société fribourgeoise des officiers (Photo : Stephen Mengual)

Combat hybride dans la doctrine militaire suisse (2/4)

Cap Christophe Niquille
Of rens, comité SFO-GV



1966-1981 : la guerre de chasse dans les zones de guérilla

Combat hybride dans la doctrine militaire suisse ?

En 2022, la rubrique Par Mars ! vous propose une réflexion historique sur le combat hybride dans la doctrine militaire suisse. Le premier article a couvert la période 1945-1965 ; celui-ci décrit la période 1966-1981 ; le prochain couvrira la période 1982-1989. La réflexion se terminera avec un quatrième article de perspective sur les possibilités d'adopter une approche hybride dans notre doctrine pour les années à venir.

Le premier article (1945-1965 : les trois cas d'application de la « guerre de chasse », composante non-conventionnelle du combat hybride, bulletin SFO 2022/1) montrait comment l'Armée suisse, entre 1945 et 1965, avait adopté un modèle de combat hybride dans sa doctrine. Nous définissons le combat hybride comme celui mêlant le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire, dans l'espace de la bataille ou dans la guerre. Au sein de la composante non-conventionnelle du combat hybride, l'armée prônait alors la pratique de la guerre de chasse, menée par des militaires uniformés. Son mode d'action est notamment l'embuscade et le harcèlement des troupes adverses par des petites unités détachées du gros de l'armée. Elle était prévue dans trois

cas : lorsqu'une troupe est « dispersée et coupée du gros de l'armée » ; en accompagnement des actions des grandes formations conventionnelles afin de contribuer au succès de leurs missions ; pour détruire des objectifs importants et rentables afin de favoriser une décision au niveau tactique voire opératif.

Le présent article décrit comment le combat hybride s'est enrichi d'un quatrième cas d'application entre 1966 et 1981, et comment il se décline à différents échelons. Mais intéressons-nous tout d'abord au contexte doctrinal de cette période en Suisse.

Contexte doctrinal : la défense combinée et la continuation des trois cas d'application de la guerre de chasse

Suite à la nouvelle organisation des troupes de 1961 – connue sous le nom d'*Armée 61* – l'armée fait face à des problèmes liés aux coûts de sa mise en œuvre. En 1966, le Conseil fédéral redéfinit le cadre de la défense nationale et demande que l'armée, « par sa présence et son état de préparation », joue un rôle dissuasif face à tout potentiel adversaire. Pour l'armée, il s'agit alors de montrer à ce potentiel adversaire qu'une attaque aurait un coût trop élevé pour lui et qu'elle ne vaudrait pas le peine d'être menée.

Pour remplir sa mission, l'Armée suisse adopte un compromis entre la défense mobile et la défense de zone : la défense combinée. Le règlement *Conduite des troupes* de 1969, l'équivalent de notre *Conduite tactique*, la dé-

fini comme suit : « forme de combat conjuguant la défense, la riposte et la contre-attaque [ayant pour but] de dominer un secteur attribué ». Les trois premiers cas d'application de la guerre de chasse conservent leur valeur dans la doctrine et continuent à être traités dans les règlements tactiques. Dans le document faisant foi à l'échelon opératif – les *Weisungen für die operative Führung* de 1966 – un quatrième cas d'application apparaît toutefois.

Quatrième cas d'application de la guerre de chasse : la guérilla / Kleinkrieg

Ces *Weisungen* introduisent une nouvelle notion, celle de *Kleinkriegszonen*. Traduit en français par « zone de guérilla », elles sont définies comme des « zones perdues dans lesquelles notre influence militaire doit être conservée, au moyen de la guerre de chasse, par exemple ». Ces zones sont déterminées lorsque l'adversaire y a gagné suffisamment d'influence pour qu'un combat des troupes conventionnelles devienne trop risqué. Ces zones de guérilla / *Kleinkriegszonen* indiquent l'apparition d'un quatrième cas d'application de la guerre de chasse : cette dernière est mise en pratique par des unités militaires se trouvant dans des zones que l'armée ne veut pas entièrement perdre et dans lesquelles elle veut conserver une certaine influence ou, du moins, empêcher l'adversaire d'en obtenir davantage.

Dans les règlements, on parle alors de « passage à la guérilla » pour décrire le processus que les unités militaires

suivent pour faire la transition d'un mode de combat conventionnel vers un mode de combat non-conventionnel. Leurs actions se font autant que possible en cohérence et en coordination avec celles du gros de l'armée. Les zones de guérilla / *Kleinkriegszonen* dans lesquelles le combat non-conventionnel se mène sont toutefois séparées de celles dans lesquelles se mène le combat conventionnel.

Les dimensions tactiques de la guerre de chasse restent similaires à ce que les précédents règlements prévoient : il ne s'agit pas de conquérir du terrain, mais plutôt de mener des actions tels des raids, embuscades et coups de main. Les détachements de chasse « frappent, puis disparaissent, sans se laisser entraîner dans un combat de longue durée ». L'adversaire évolue alors dans un climat d'insécurité et les actions de ces détachements le poussent à engager plus de troupes pour sa sûreté.

Volonté politique d'une guérilla / *Kleinkrieg*

Après la parution des *Weisungen* de 1966 et de la *Conduite des troupes* de 1969, le Conseil fédéral publie en 1973 sa *Conception de la défense générale*. Les sept sages réitèrent une volonté politique de résistance ultime et le rôle que la guérilla doit jouer pour cela : si l'Armée suisse voit ses forces opératives éliminées, elle doit poursuivre « la lutte sous forme de guérilla, son objectif étant alors de préparer la libération du territoire », tout en rendant difficile sa tâche d'occupation à l'adversaire.

Dans le cas précis d'un passage généralisé à la guérilla / *Kleinkrieg* en cas de défaite des forces opératives, nous pouvons nous demander si le combat est toujours hybride étant donné qu'il n'y aurait alors plus forcément de composantes conventionnelles combattant sous le même commandement que les détachements de chasse actifs dans les nombreuses zones de guérilla / *Kleinkriegszonen*.

La *Conception de défense générale* du Conseil fédéral indique que les buts de la guerre de chasse ne sont pas uniquement tactiques ou opératifs, mais également stratégiques. En effet, si la guerre de chasse, en tant que mode d'action des troupes actives dans les zones de guérilla / *Kleinkriegszonen*, doit servir à contribuer à dissuader l'adversaire et à lui faire comprendre qu'une attaque voire une occupation du territoire national serait trop cher, ses effets se situent bel et bien au niveau stratégique.

Émulation des réflexions sur la guérilla / *Kleinkrieg*

La mention de la guérilla / *Kleinkrieg* dans la *Conception de défense générale* a poussé certaines grandes unités et institutions militaires à développer des réflexions plus profondes sur la guerre de chasse et son application. Prenons trois exemples.

Au niveau des grandes unités, en 1974, un groupe de travail des divisions frontalière 5 et 7 établissent un rapport de 86 pages sur *Kleinkrieg und Jagdkampf*. En 1975, c'est au tour de la division de campagne 8 de publier une *Dokumentation*

Klein-Krieg. Les grandes unités commencent à se préoccuper des questions de l'application de la guérilla / *Kleinkrieg* dans leur secteur et à s'y préparer.

En 1976, le chef de l'État-major général, le commandant de corps Gygli, demande au major Hans von Dach d'élaborer un *Lehrschrift Kleinkrieg*. Le but de ce document était d'adapter le contenu du livre de von Dach *Der totale Widerstand*, publié en 1957, au cadre légal et opérationnel de l'Armée suisse. Même si le *Lehrschrift* ne sera finalement pas distribué officiellement, il indique la poursuite d'une réflexion sur la guérilla / *Kleinkrieg*.

La même année, le Commandement des écoles centrales publie son *Document d'instruction no 22* donnant des précisions sur la guérilla / *Kleinkrieg*. Il donne également un cadre aux aspects organisationnels, par exemple en définissant que le commandement de guérilla / *Kleinkrieg* pour une zone peut correspondre à l'échelon du régiment.

Continuation de la présence d'un modèle de combat hybride

Le période 1966-1981 témoigne d'un élargissement d'un modèle de combat hybride dans la doctrine militaire suisse : un cas d'application est ajouté à la guerre de chasse ; l'échelon politique continue à se préoccuper de la composante non-conventionnelle d'un combat hybride ; les différents échelons de l'armée déclinent à leur niveau comment et quand la guerre de chasse doit être appliquée dans le cadre d'un combat hybride.

Les précisions données par les documents doctrinaux montrent qu'une approche hybride dans la doctrine militaire suisse est bel et bien présente : on cherche à mêler le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire – à l'exception près d'une guérilla / *Kleinkrieg* généralisée en cas de défaite des forces opératives. La période suivante, de 1982 à 1989, verra encore plus de précisions données pour un engagement dans les zones de guérilla / *Kleinkrieg* et renforcera la place du combat hybride dans la doctrine.

La suite au prochain épisode...



„Ich empfehle einen solchen Einsatz allen Schweizer Offizieren, die ein Interesse an internationaler Sicherheitspolitik haben. Der Einsatz ist eine einmalige Chance und stellt eine persönliche, berufliche und militärische Horizonterweiterung dar.“

Hptm Urs König, UNO-Militärbeobachter im Nahen Osten



www.peace-support.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizer Armee
Armée suisse
Esercito svizzero
Swiss Armed Forces

CIC

CIC

Ihre flexible Bank

Votre banque en toute flexibilité



route d'agy 10 | 1763 granges-paccot
kirchstrasse 2 | 3186 düdingen

www.bulliard.ch

 **bulliard**
IMMOBILIER
IMMOBILIEN

L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Marc Lehmann
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobiliere.ch

la Mobilière

03AET5

Tiré de nos archives

60 ans du bulletin de la SFO

1962 - 2022

Cap Sébastien Dupuis
Archiviste



Nous poursuivons aujourd'hui notre (re) découverte de l'évolution du bulletin de la Société fribourgeoise des officiers en nous intéressant à l'année 1983. Cette année est en effet marquée par une petite révolution ayant son importance : la centralisation des articles et informations des sections du Lac et de la Gruyère/Veveyse dans le bulletin cantonal de la société, annoncée dans le dernier numéro de l'année.

Une commission de rédaction, composée du capitaine André Dousse (comité SFO), du capitaine Etienne Rogilet (comité Gruyère/Veveyse et également « rédacteur-graphiste-imprimeur » du bulletin) et du premier-lieutenant Olido Bürgy (comité du Lac) est mise en place. Des remerciements particuliers sont encore adressés au premier-lieutenant Toffel, au lieutenant Dominique Andrey et au lieutenant Philippe Menoud pour « leur précieuse collaboration ». Cet effort de centralisation et de partage de l'information se ressentira dès les bulletins suivants, en particulier pour ce qui concerne le volume des articles proposés.

En comparaison avec aujourd'hui, l'année 1983 voit la publication de cinq bulletins, avec en moyenne 24 pages par numéro : 12 consacrées à la publicité, entre trois et cinq pages à des articles divers, le reste aux (nombreuses) activités de la société.

Deux articles se démarquent peut-être plus particulièrement des autres pour l'année 1983.

Le premier est un résumé d'un travail de séminaire rédigé en 1982 par le capitaine Daniel Bolens durant son stage à l'École militaire (EPFZ), qui propose un résumé de trois ouvrages militaires qui « se situent à une période où l'opinion publique occidentale commençait à entrevoir les illusions de la "Détente" et se résignait déjà à l'échec des accords d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe ». À savoir, *L'Europe sans défense* du général Robert Chase, *La troisième guerre mondiale, 4 août/22 août 1985* du général Sir John Hackett et *La 6ème colonne – si les Russes attaquaient...* du lieutenant-colonel Doly, dit « François », son pseudonyme de publication. Ces ouvrages proposaient des hypothèses de scénarios pour une potentielle offensive militaire soviétique contre l'Europe occidentale. Cet article de 15 pages s'est vu proposé à la lecture de six bulletins entre 1983 et 1984.

Le second article, que vous trouverez en revanche ci-après, et un exposé du commandant de corps Roger Mabillard prononcé lors de la conférence des présidents de la Société suisse des officiers à Fribourg, le 21 octobre 1983, en tant que Chef de l'instruction. Les six thèses qu'il y propose se veulent, selon lui, des « constantes intemporelles ». Si nous nous garderons bien de juger si effectivement ces thèses sont toujours, presque quarante années plus tard, « intemporelles », il me paraît certain que la lecture de ces quelques pages vous semblera bien proche d'une certaine actualité...

Instruire et conduire

Exposé à la conférence des présidents de la Société suisse des officiers par Monsieur le Cdt C Mabillard, chef de l'instruction, à l'Hôtel de Ville de Fribourg, le vendredi 21 octobre 1983.

Toute commémoration importante – le 150^{ème} anniversaire de la SSO tout particulièrement – est une occasion privilégiée de tirer du passé les enseignements dont nous pouvons enrichir le présent et sur lesquels nous bâtissons l'avenir.

Chaque époque a, certes, ses problèmes spécifiques qui doivent trouver des solutions propres à l'esprit et aux conditions du temps. Mais il existe aussi des constantes, des préoccupations qui se perpétuent de génération en génération. De tout temps, l'officier a été confronté aux problèmes de **l'instruction** et de la conduite, disciplines éminemment ardues puisqu'elles relèvent de la complexité de la nature et de l'action humaines.

Avant de brosser le tableau contemporain de ces deux disciplines et d'en définir les lignes directrices, permettez-moi une remarque liminaire. Il est de bon ton, à notre époque, de teinter ces propos de **modernisme** et ce particulièrement lorsqu'il s'agit de thèmes déjà anciens à propos desquels « tout a déjà été dit ». Cet artifice conduit à cultiver une pseudo-originalité, qui n'est en fait qu'une adhésion camouflée aux idées contemporaines. Je m'y refuse catégoriquement, car il m'importe de bien distinguer le permanent du contingent, l'essentiel de l'apparence, de rechercher le « vrai » et non de m'adonner à la démagogie. Par

contre, si on entend par modernisme, l'adaptation des doctrines aux réalités d'un conflit moderne et la création de nouveaux modèles de pensée en fonction de la menace contemporaine, alors, j'y souscris pleinement.

Notre démarche doit consister à adapter la conduite et l'instruction à l'image la plus réaliste possible que nous pouvons nous faire de la guerre moderne et non pas à modeler nos exigences et nos méthodes d'après les aspirations, les habitudes, voire même les mythes de la société contemporaine. Pour toute armée, l'aptitude à la guerre constitue l'objectif prioritaire et constant des efforts de formation. Actuellement ce postulat fondamental n'est plus évident pour tout le monde, surtout lorsqu'il s'agit d'en tirer les conséquences concrètes, sans compromis ni concessions.

Par delà les modes et leurs aspects passagers et souvent déviants, il subsiste des constantes intemporelles, des principes immuables, propres à la conduite et à l'instruction de l'armée. Je me propose de vous les présenter sous forme de thèses en les traitant dans la perspective de la formation de notre armée de milice des années 80. À la différence de Luther, je me limiterai à des esquisses et n'en afficherai pas quatre-vingt-quinze, mais... seulement celles que je tiens pour essentielles.

1ère thèse

Actuellement aussi, la guerre se gagne ou se perd, en temps de paix déjà, dans l'esprit du soldat et du citoyen.

Nous nous trouvons impliqués dans une guerre psychologique dont l'enjeu est la promotion ou la destruction de l'**es-**

prit de défense de la nation. Ce fait est d'une évidence qui se passe de démonstration. D'ailleurs, depuis que les hommes guerroyent, la meilleure stratégie a toujours consisté à battre l'adversaire sans ou avec un recours minime à la force militaire.

Le maintien de la volonté de défense du pays constitue, dans le contexte stratégique actuel, une responsabilité prioritaire de l'officier. Mais il est capital de bien distinguer ce qui **doit** être fait en qualité de citoyen dans l'activité quotidienne de ce qui doit être accompli au service dans l'activité militaire.

La **volonté de défense** se construit sur trois piliers :

- la croyance dans les valeurs fondamentales de notre civilisation et la conviction que notre système politique, économique et social donne de bonnes garanties à la dignité de chaque citoyen.
- la conviction que certaines valeurs transcendent l'individu et que leur défense peut exiger de lui un sacrifice total. Par exemple, que la liberté et la justice priment la paix à n'importe quel prix. Finalement que la **manière** de vivre a plus d'importance que le fait de vivre...
- la confiance en la valeur des dirigeants, des moyens et des possibilités.

L'imbrication dans cet édifice d'éléments culturels et politiques, avec tout ce que cela implique de subjectivité et de connotations émotionnelles, interdit d'aborder ce thème durant les périodes de service militaire. Il importe en effet de maintenir dans les unités l'ordre et la camaraderie indispensables à l'exécution d'un bon travail, donc d'éviter des

sujets générateurs de divergences voire même d'affrontements. Ici, la prise d'influence doit se limiter à une information sur la défense générale et tout particulièrement sur l'armée, ses moyens et ses possibilités, et viser à promouvoir la confiance en sa valeur. Certes, il importe aussi d'être en mesure de répondre à des questions de nature politique, mais sans les soulever soi-même et sans se laisser entraîner dans une controverse.

L'essentiel de cette action décisive en vue du maintien de la volonté de défense de la nation doit donc se développer **au civil** dans les cercles familial, professionnel et social de chaque officier. Mais il est capital, aujourd'hui plus que jamais, que cela se fasse.

2ème thèse

Le soldat de l'ère atomique est confronté aux mêmes souffrances que le légionnaire romain.

La guerre s'est certes considérablement modifiée et diversifiée dans ses formes. Mais, dans sa nature profonde, en tant qu'extrême manifestation de la violence, la guerre, au niveau de l'individu, est restée fondamentalement la même. Elle s'est certes modifiée aux plans stratégique et tactique, mais l'affrontement des combattants soumet le soldat moderne à des épreuves comparables à celle qu'a subi celui de toutes les batailles de l'histoire. Il n'y a pas de différence significative entre le fait d'être pourfendu par un glaive, étripé par une salve d'artillerie ou transformé en lumière par un projectile nucléaire. La peur, la souffrance, la blessure et la mort n'ont changé pour l'individu, ni de dimension ni de nature.

De surcroît, les distinctions académiques les plus subtiles sur les formes possibles d'un conflit futur ne changeront rien au fait qu'il s'agira finalement d'un **combat** dont le succès dépendra encore et toujours de la conviction de s'engager pour une cause juste, d'un commandement rigoureux et d'une discipline impitoyable pouvant aller jusqu'à exiger de chacun le sacrifice suprême.

Comme par le passé, le devoir de l'officier consiste donc à se préparer et à préparer ses hommes à des épreuves éfrayantes, donc à développer les qualités et les aptitudes nécessaires pour les surmonter, tout particulièrement : l'abnégation, la résistance physique et psychique et la ferme volonté de battre l'adversaire.

Tout cela n'est pas nouveau. Ce qui l'est, par contre, c'est le fossé considérable qui sépare les exigences rigoureuses d'une formation militaire efficace d'une part, des aspirations et des habitudes fondamentalement sécurisantes de la société occidentale d'autre part. Les mœurs, les méthodes d'éducation, l'accroissement de la fragilité physique et psychique qui en découle, l'idéalisme naïf, le pacifisme bruyant et souvent démagogique, les outrances d'une certaine écologie, tout cela prépare mal le citoyen à accepter de bon coeur les impératifs d'une instruction militaire à la mesure de son objectif : l'aptitude à la guerre.

Dans ces circonstances, le danger mortel consisterait à vouloir faire de l'armée le reflet plus ou moins fidèle de la société actuelle. L'illusion la plus dangereuse consisterait à former une armée style « temps de paix » à laquelle on préten-

drait redonner, sous l'effet d'une motivation de dernière minute, les vertus et les aptitudes nécessaires à l'action guerrière. Toutes les armées qui ont succombé à cet artifice se sont effondrées lamentablement à l'heure des épreuves.

Aujourd'hui, une seule voie nous est ouverte : celle qui conduit au maintien et, là où c'est nécessaire, à l'intensification des exigences, malgré toutes les critiques que cette option ne manque pas de susciter. Il faut viser systématiquement les hautes performances, la seule limite étant tracée par le devoir moral de ne pas mettre en danger la santé et à plus forte raison la vie de nos hommes.

À l'instruction, il s'agit donc de choisir entre l'efficacité et la démagogie, car les exigences d'une formation militaire efficace ne sont, de nos jours, évidemment pas populaires. Il n'y a jamais eu, il n'y a pas, il n'y aura jamais d'instruction militaire valable sans efforts et sans risques.

3ème thèse

Aujourd'hui aussi, la discipline vraie est une et indivisible.

Notre RS donne de la discipline une définition moderne, élégante mais un peu académique et qui ouvre la porte à des interprétations par trop subjectives. Celui qui porte la responsabilité de la formation de la troupe doit préciser les choses.

La discipline se manifeste par l'obéissance, l'attention, la maîtrise de soi, la réflexion et l'esprit d'initiative. À cela s'ajoute, pour tout chef, l'obligation de montrer l'exemple en toutes circonstances et de fixer de hautes exigences à ses subordonnés. Il est clair

que ces valeurs qui ne s'acquièrent que par un effort permanent sur soi-même ne sont pas particulièrement en accord avec l'esprit et le goût du temps.

Le concept de discipline s'est considérablement affaibli ces dernières décennies et a perdu pour la majorité des gens son caractère d'**impératif catégorique**. Beaucoup d'hommes qui paraissent disciplinés ne le sont, en fait, qu'en certaines circonstances et de façon conditionnelle. L'esprit démagogique de notre époque, sa boulimie de droits et son inappétence face aux devoirs, y est évidemment pour beaucoup. À cela s'ajoute parfois une représentation erronée de ce que sont l'indépendance d'esprit et l'initiative ou simplement de leurs limites.

Pour une armée qui envisage, si nécessaire, de se battre, cette évolution est préoccupante. Actuellement l'effort d'éducation prioritaire doit indiscutablement être porté dans ce domaine, malgré les réactions et les résistances. Il serait évidemment malhabile de vouloir imposer la discipline par des méthodes brutales ou spectaculaires. Il ne peut s'agir que d'une action éducatrice de longue haleine qui exige à la fois motivation, persévérance mais aussi rigueur. Elle doit insister non seulement sur les aspects contraignants mais aussi sur les aspects dynamisants, sécurisants et protecteurs de la discipline.

Par ailleurs, il est temps de mettre un terme à cette distinction trompeuse entre **discipline formelle** et **discipline fonctionnelle** (« de combat » disent certains !). Cet artifice trompeur n'est qu'un alibi à l'usage de ceux qui n'osent pas

exiger ; à moins qu'il ne s'agisse d'ignorance des caractéristiques élémentaires de la nature humaine. L'homme étant ce qu'il est et la troupe ce qu'elle est, il existe une interpénétration et une interaction profondes entre la forme et le fond.

Négligez les formes et inévitablement vous affaiblirez la substance. Il ne s'agit évidemment pas de cultiver un formalisme stérile, mais d'appliquer strictement les prescriptions du RS. C'est l'expérience millénaire de la guerre qui nous l'affirme : la discipline est indivisible.

Quant à l'obéissance, il importe, plus que jamais, de l'exiger sans compromis ni concessions. L'opinion personnelle du subordonné sur un ordre reçu n'entre pas en ligne de compte ; son devoir est de donner le meilleur de lui-même pour l'exécuter, un point c'est tout ! Un ordre doit être compris et exécuté et non interprété sous un fallacieux prétexte d'initiative ; encore faut-il que l'ordre soit clair !

En revanche, les caractéristiques du combat moderne exigent que l'on applique le principe de la « **conduite par objectif** ». Il est aujourd'hui capital que le chef se limite à prescrire l'objectif, mais qu'il laisse à l'initiative, à l'imagination de son subordonné la manière de l'atteindre. Cela dit, il est évident qu'accorder la liberté d'action exige une appréciation préalable des limites de capacité de celui auquel elle s'ac corde. Conduire par objectif ne dispense ni de la réflexion, ni du conseil et encore **moins du contrôle**.

Obéissance et initiative sont parfaitement conciliables. Finalement, la discipline constitue un édifice cohérent et indivi-

sible. Il ne suffit pas que vous le sachiez, encore faut-il en convaincre vos hommes.

4ème thèse

C'est la nature même de la guerre qui exige un commandement rigoureux dans son esprit et dans ses méthodes.

Le problème d'ensemble de la conduite des hommes a fait l'objet, ces dernières décennies, de savantes études dont le volume remplirait des bibliothèques, ainsi que d'innombrables séminaires.

L'acquis global de ces efforts est certainement positif. Souligner l'importance de l'information, de la motivation, de la psychologie de commandement, affiner les méthodes et les procédures de conduite, tout cela est bénéfique et a d'ailleurs conduit, en général, à quelques progrès concrets.

Dans l'optique de la préparation de l'armée à la guerre, il importe toutefois de nuancer certaines conclusions et recommandations de ces travaux et d'en dénoncer quelques dangereuses déviations.

En fait, un grand nombre de ces recherches sont sous-tendues par une volonté évidente de modernisme. Cela se caractérise d'abord par le subjectivisme, qui donne à l'individu une place absolument prépondérante par rapport au groupe. Ensuite, par une surévaluation de la motivation et de la conviction par rapport à l'effort et à la lutte indispensables pour atteindre, à tout prix, un objectif concret. Enfin, par une importance excessive accordée à la bonne ambiance de travail, à la bonne entente entre les échelons hiérarchiques alors qu'en réalité les

tensions sont souvent inévitables lorsque la poursuite d'un objectif exige que chacun se plie à une stricte discipline.

Une telle conception de la conduite est par trop angélique pour garantir une action efficace en situation de crise. Or, instruire une armée consiste à la préparer à agir efficacement dans une situation de crise extrême, qu'on appelle la guerre. Cela exige une rigueur et un réalisme dans l'exercice du commandement auxquels il faut s'exercer et s'habituer en temps de paix déjà, car il est illusoire d'espérer un redressement des conceptions et des habitudes à l'heure de vérité. Ce sera alors trop tard.

Concrètement cela signifie :

– que le chef doit donner la priorité à l'ordre et à la discipline de sa **troupe**, par rapport à l'intérêt individuel des gens qui la composent. Le pouvoir disciplinaire, entre autre, doit s'exercer davantage en fonction de ce principe.

– le chef doit savoir que, si parfaites que puissent être la motivation et la confiance des hommes, il n'en reste pas moins vrai qu'en certaines circonstances, sous l'effet d'une grande fatigue physique et morale, seule la **force** impitoyable du supérieur maintient une troupe dans le droit chemin.

– tout chef doit appliquer une conception réaliste et non sentimentale du commandement. Cela implique de voir l'homme et la troupe tels qu'ils sont : avec leurs qualités et leurs défauts, leurs forces et leurs faiblesses, leurs vertus et leurs vices.

– enfin, tout chef doit accepter d'être jugé sur des résultats concrets et non sur ses bonnes intentions.

Dans la formation de nos officiers il faut redonner la prééminence au **caractère**, à la **force** intellectuelle, psychique et physique et au **réalisme**. La psychologie est un moyen et non une fin. Il n'est pas question de négliger les procédures et les méthodes, mais elles ne sont que subsidiaires. Il serait faut de qualifier cette conception du commandement d'inhumaine. La rigueur est parfaitement compatible avec le respect de l'homme. Ce respect implique qu'on le traite en être responsable de ses actes et non qu'on lui trouve des excuses à tout. Par ailleurs, le devoir de tout chef militaire exige qu'il considère chacun, supérieur, pair ou subordonné, d'abord comme serviteur d'une cause, comme membre d'une communauté de destin et non comme porteur d'intérêts égoïstes.

5ème thèse

Aucune bataille du passé n'a été gagnée sans esprit offensif. Il en sera de même à l'avenir.

La volonté d'en découdre et de battre l'adversaire, indispensable même à la réussite d'un match de football, s'établit d'abord sur la **confiance** : confiance en soi, confiance en ses moyens et possibilités, confiance dans le commandement.

La confiance en soi procède de la certitude de posséder les forces intellectuelles et morales, l'endurance psychique et physique permettant de surmonter des épreuves extraordinaires. Certes, on ne peut jamais simuler, en temps de paix, les souffrances et les vicissitudes de la guerre, mais on peut s'efforcer de développer, le mieux possible, les qualités nécessaires à les dominer. Or, ces qualités

ne progressent que grâce à un entraînement dur et soutenu. L'acquisition d'un savoir et d'un pouvoir techniques ne suffit pas, encore faut-il « **tenir le coup** ». Nos programmes d'instruction doivent tenir compte de cette nécessité.

Quant à la confiance dans l'instrument, il importe de rappeler, en cette époque où la critique pessimiste est à la mode, que le devoir de l'officier consiste à apprendre à ses hommes à tirer le maximum de l'armement et de l'équipement actuellement disponibles et non à les critiquer. Ils ne sont pas parfaits, mais, engagés judicieusement dans un terrain aussi fort que le nôtre, ils seraient d'une efficacité redoutable. Une information honnête donnée à la troupe sur nos moyens, peut, tout bien considéré, déboucher actuellement sur un bilan finalement positif.

Par ailleurs, la promotion de la confiance en nos possibilités exige que l'on analyse plus objectivement la menace nucléaire. Il s'agit de démontrer l'irréalisme de l'alternative « paix obligatoire » ou « destruction totale » et de faire comprendre qu'entre ces extrêmes il existe toute une gamme de conflits divers, au cours desquels notre armée aurait de bonnes chances d'accomplir ses missions.

La nécessité de la confiance dans le commandement est d'une évidence qui pourrait se passer de commentaires. Je tiens à souligner un aspect de la question. Notre système exige que chaque officier soit instruit à une double fonction, celle de **chef** et celle d'**instructeur** ; cette dernière nécessite l'acquisition d'une technique particulière, voire même de principes d'action différents, ce qui complique le problème.

Mais, dans la perspective capitale de la confiance de la troupe en ses chefs, l'effort principal de formation de nos officiers doit être porté sur l'aptitude à la **conduite dans des situations de crise**. On est chef d'abord et instructeur ensuite. Ce principe doit marquer les critères de promotion.

La confiance constitue donc la base indispensable à l'esprit offensif. Celui-ci se manifeste par la libération disciplinée de l'agressivité naturelle au moment voulu et pour la durée de l'action envisagée. Développer l'agressivité, tout en apprenant à la contrôler, c'est-à-dire à ne lui donner libre cours qu'à bon escient, constitue un objectif nécessaire de la formation militaire. Si nous voulons une armée efficace, il faut avoir le courage de le dire et de le faire et refuser l'hypocrisie de notre société qui condamne vertueusement l'agressivité tout en la pratiquant en sourdine.

Enfin, il importe que le commandement sache déterminer, saisir et exploiter offensivement les occasions favorables de battre l'adversaire. Ces occasions surgissent en général dans la confusion de la bataille, dans des situations à évolution rapide et dans des moments d'extrême tension.

Il importe donc de mettre un accent particulier sur la conduite en situation de crise, c'est-à-dire : décider vite sur la base de données imparfaites et insuffisantes, prendre des risques certes calculés mais considérables et appliquer des procédures simplifiées. Cela ne signifie, en aucun cas, une modification révolutionnaire de notre enseignement. Une appréciation approfondie de la situation, une décision de base judicieuse, un plan

de combat bien élaboré, tout cela reste fondamentalement indispensable. Mais sur cette base, il faut promouvoir un état d'esprit, un mode de raisonnement et une technique qui doivent finalement nous permettre, partout où faire se peut, d'imposer notre loi à l'adversaire.

6ème thèse

Aucune technique ne se maîtrise sans une longue suite de répétitions, même, si nécessaire, au prix de l'ennui.

La plupart des méthodes modernes d'apprentissage cherchent à diminuer l'effort exigé de l'élève, en le rendant plus attractif par une variation des activités et une réduction de leur durée. À l'armée, cette tendance n'est pas mauvaise en soi, à condition de respecter les caractéristiques spécifiques de l'instruction militaire. L'instruction aux armes, engins et techniques doit viser à l'**automatisme de la manipulation**, afin que le combattant puisse concentrer toute son attention sur le déroulement du combat. Or cet automatisme ne s'acquiert que par de nombreuses répétitions des mêmes mouvements, par un drill, forcément ennuyeux. Ce qui est inadmissible, c'est l'ennui découlant des pertes de temps évitables et de l'inactivité, et non celui indispensable de la **répétition**.

Ajoutons que la volonté d'atteindre des objectifs d'instruction précis conduit souvent le chef à faire répéter ce qui n'a pas joué. Cela demande du temps. Une raison de plus de ne pas surcharger les programmes, de distinguer courageusement le strict nécessaire du souhaitable. Dans un système de milice, seul le nécessaire est à notre portée.

Ces six modestes thèses relèvent du bon sens et même de l'évidence, mais aussi d'une expérience militaire millénaire. N'oublions pas que toute institution, l'armée aussi, risque de s'étioler et de périr, lorsqu'elle oublie les principes fondamentaux qui régissent son fonctionnement ou qu'elle les applique avec exagération. Dans la pratique, il nous faudra donc toujours conjuguer la résolution et la logique avec le sens de la mesure. Ne l'oublions pas.

L'histoire de notre milice est marquée par une longue suite de difficultés, parfois considérables. Les missions, son engagement, son armement et son instruction ont toujours fait l'objet de vives controverses. Rares furent les moments d'unanimité et d'union. Il n'en reste pas moins que notre armée, malgré des résistances multiples et diverses, a accompli des progrès considérables et qu'elle est, aujourd'hui, mieux en mesure d'accomplir ses missions qu'à aucun autre moment du passé.

Ce résultat remarquable nous le devons à tous nos camarades aînés qui ont lutté avec ardeur pour la promotion de notre défense militaire. Ces officiers ont su trouver, dans la difficulté et l'opposition, plus de raisons d'entreprendre et de persévérer que de se décourager. Ils sont dignes de nous servir d'exemple et, en ce jour d'anniversaire, méritent notre hommage et notre gratitude. Rien n'a été facile dans le passé, rien ne le sera à l'avenir. Je vous demande donc [...] d'éduquer, d'instruire et de conduire votre troupe avec comme objectif permanent l'aptitude à la guerre. Et cela ne va jamais sans rigueur, sans efforts et sans risques. Finalement je vous souhaite à tous la foi et la force nécessaire à l'accomplissement de votre haute mission.



jpf.ch   

Hotel Cailler

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES
Découvrez tous nos arrangements
sur notre site internet www.hotel-cailler.ch



Allianz 

Mut heisst den Ton angeben

Wir spielen mit.

Mit passenden
Versicherungslösungen
aus einer Hand.

ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER



David Bürgy

Ihr Versicherungsberater in der Region
079 224 03 66 | david.buergy@allianz.ch
Agentur Murten | Engelhardstrasse 6 | 3280 Murten

On nous écrit

Au service du tous

Un membre de notre société nous livre ses réflexions

Jacky Brandt, Bulle
Ancien plt cp Id fus IV/16

L'armée ne sert pas seulement à défendre militairement la Suisse. Elle est encore aujourd'hui un des rares endroits où des hommes et des femmes consacrent ensemble une période donnée pour s'entraîner à servir le pays. Elle joue un rôle central pour la cohésion sociale, pour une démocratie directe vécue et surtout pour l'état d'esprit de la population et des individus, tous partis et horizons confondus.

Le soldat est un citoyen à part entière : à la fois soldat-citoyen et citoyen-soldat. Depuis mon école d'officiers, il y a près de soixante ans, la société a énormément évolué. Ce qui ne signifie pas que nous sommes à l'abri de nouveaux conflits qui ont toujours fait partie de l'histoire du monde, qu'on le veuille ou non. Toutefois, l'armée doit aujourd'hui davantage porter l'accent sur la préparation à la guerre psychologique, à celles des nerfs et de la peur, qui nous envahissent de multiples manières.

La cyberguerre en est un exemple, elle qui vise à déstabiliser le pays et mettre hors d'usage ses installations vitales et stratégiques (production électrique et de premières nécessités, poste de commandement et de ravitaillement). Les *fake news*, porteuses d'un langage intentionnellement trompeur, faussent les informations à la troupe et à la popula-

tion. Il ne s'agit pas pour autant de négliger l'entraînement à la guerre conventionnelle, le terrorisme ni les nouvelles techniques et stratégies, par exemple la reconnaissance avec les drones et tous les moyens permis par le numérique. La vigilance reste de mise.

Dans notre XXI^e siècle, celui de la communication et des échanges, il serait souhaitable que les officiers s'investissent davantage sur la place publique ou dans les médias. Sur le plan civil, nombre d'officiers préfèrent ne pas se démarquer de leurs acquis ou du « militairement correct ». Ils devraient davantage s'engager lors des débats publics sur des sujets d'actualité relatifs à la sécurité du pays. Un signe d'autorité. Rester en retrait correspond à se dédouaner de ses responsabilités civiques et nuit à la démocratie directe, alors que l'armée est aussi le peuple, ce qui sous-entend la contribution personnelle, morale et fiscale en tant que citoyen. L'intérêt populaire pour les affaires militaires en sortirait grandi.

La lutte contre le dérèglement climatique est devenue un enjeu majeur du XXI^e siècle. Nos autorités ne semblent pas pour l'instant s'y intéresser outre mesure. Cette crise est cependant plus grave que celle du COVID-19 et n'attendra pas. Les bouleversements n'ont pas l'effet de surprise du COVID-19 et devraient donc nous permettre de nous y préparer. Les dégâts d'une nature en furie pourraient être énormes : inondations, éboulements, toits et arbres arrachés, axes de communication coupés, ponts et lignes de chemin de fer rompus. Avec des conséquences dévastatrices : sécheresse, cultures anéanties, électri-

cité et eau coupée ou polluée, livraison réduite voire inexistante de matériel de première urgence, vallée isolée, population décimée et paralysée. L'effet de serre associé aux activités humaines et à la libération massive de gaz carbonique et de méthane sont donc devenus une réalité amère et pourtant avérée. Il faudra se contenter de moins et vivre plus simplement. Un nouveau mode de vie va toucher les Suisses.

Un peuple responsable n'attend pas d'être surpris et que le ciel lui tombe sur la tête, à l'exemple de l'armée qui s'est toujours préparée à la guerre. Il s'agit d'un combat difficile avec soi-même et avec la nature. Pourquoi ne pas dès maintenant prendre des mesures : entraînement à la vie communautaire et à la survie (l'abri antiatomique pourrait retrouver sa place pour loger la population décimée), entraînement des soldats à la protection des lieux vulnérables et aux déplacements de population, soutien à la protection civile en cas de bâtiments et installations effondrés par les effets déchaînés du vent, des eaux et des mouvements de terrain ? Faut-il de carburant pour se déplacer, ne faudra-t-il peut-être faire marche arrière et revenir à des méthodes du passé ? L'adage de l'engagement du fantassin pourrait reprendre tout son sens : « Porter, marcher, intervenir » !

Dans la gouvernance de mon entreprise en construction métallique (l'équivalent d'une section de 40 hommes), j'ai pu mettre en pratique la prise de décisions, la conduite du personnel, le partage des responsabilités. J'ai pris goût à former nombre d'apprentis dont certains sont

devenus des concurrents directs ! Nulle part ailleurs que dans les exercices des cours de répétition ou des manœuvres, nous pouvons entraîner ces valeurs nécessaires, l'erreur et la critique objective étant également indispensables. Il est toutefois regrettable qu'un nombre très limité de futurs chefs de PME, par rapport aux nombreux fonctionnaires et administrateurs, n'aient pas eu à mon époque suffisamment d'intérêt pour se former à cette préparation militaire.

Nous avons un réel besoin d'entrepreneurs pour l'avenir (autant pour l'économie que dans l'armée) qui aient le sens de l'initiative, l'audace de faire face à l'inconnu et le goût du risque mesuré. Il est heureux de constater que de jeunes cadres s'engagent dans ce but, notamment avec la croissance sur le marché actuel des startup ou pour la direction d'une entreprise.

Sur le plan civil, ne serait-il pas souhaitable de former des soldats-citoyens capables d'exercer une surveillance soutenue dans leur quartier d'habitation pour la sécurité des habitants ? Ils pourraient immédiatement intervenir (sans arme), prendre sur place les premières mesures face à n'importe quel type d'agression, de sabotage ou de destruction ponctuelle. La police, les autorités civiles, voire l'armée, seraient de suite alertées. La confiance et la compréhension de la population en sortiraient grandies.

D'où ma préoccupation que l'armée de milice ne devienne pas une affaire seulement d'ordre technique et virtuel, sans tenir suffisamment compte des exigences d'ordre sociétal et des fac-

teurs humains et citoyens. Ces derniers représentent de véritables sources de motivation alors que la société s'individualise. Il en va de l'intérêt et de l'avenir de notre l'armée et du pays. La cohésion sociale est en jeu. L'esprit de corps subit aujourd'hui l'influence du vécu rationnel et matérialiste de la société alors que l'esprit de camaraderie spontanée entre soldats et entre officiers joue un rôle tellement important pour serrer les liens et s'engager ensemble.

Ces moments d'efforts soutenus et de responsabilité partagée nous permettent d'apprécier le sens de la camaraderie et du service rendu. J'ai pu nouer des liens indéfectibles avec des officiers et avec des soldats dont le souvenir se mesure encore aujourd'hui lors de rencontres imprévisibles. Cet état d'esprit, même passager, mérite de continuer d'être partagé.

Vivent le service militaire et le service citoyen librement consentis !



NOTRE PAIN FRAIS LIVRÉ CHEZ VOUS!

FAITES—VOUS
PLAISIR AVEC UN
ABO—PAINS
OU ESSAYEZ
UNE FOIS!

UNE DOUCEUR CHOCOLATÉE OFFERTE À LA 1^{RE} COMMANDE

GÉREZ VOTRE COMMANDE
JUSQU'À LA VEILLE

—

EN CAS D'INTERRUPTION DE
VOTRE ABONNEMENT,
VOUS NE PAYEZ QUE LES PAINS REÇUS

PAS DE DURÉE MINIMALE
DE L'ABO—PAIN
ET INTERRUPTION POSSIBLE
À TOUT MOMENT

SCANNEZ—MOI



WWW.PAINDUCOIN.CH/SUARD

POUR LE MOMENT, NOTRE SERVICE CONCERNE LES COMMUNES SUIVANTES:

ARCONCIEL, AUTAFOND, BELFAUX, BONNEFONTAINE, BOURGUILLON, CHÉSOPELLOZ, CORMAGENS, CORMINBŒUF, CORPATAUX, ÉCUVILLENS, ÉPENDES (FR), ESSERT (FR), ESTAVAYER-LE-GIBLOUX, FARVAGNY-LE-GRAND, FARVAGNY-LE-PETIT, FERPICLOZ, FORMANGUEIRES, FRIBOURG, GIVISIEZ, GRANGES-PACCOT, GRENNILLE, LA CORBAZ, LOSSY, MAGNEDENS, MARLY, MATRAN, LE MOURET, MONTÉVRAZ, OBERRIED (FR), PIERRAFORTSCHA, POSAT, POSIEUX, ROSSENS (FR), RUEYRES-ST-LAURENT, SENÉDES, TREYVAUX, VILLARLOD, VILLARSEL-LE-GIBLOUX, VILLARSEL-MARLY, VILLARS-SUR-GLÂNE, VUISTERNENS-EN-OGOZ, ZÉNAUVA

LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE SUARD EN COLLABORATION AVEC LA POSTE.

Rétrospective

Conférence de printemps

Fribourg, 5 avril 2022

Cap Sébastien Dupuis
Secrétaire



Comme l'a rappelé le Président de la Société fribourgeoise des officiers dans son introduction, la conférence du général Desportes, qui aurait dû se tenir en début d'année 2020, devait initialement porter sur son dernier ouvrage d'alors intitulé *Décider dans l'incertitude*. En ce début d'année, un autre thème avait été décidé, à savoir « Défense de l'Occident ou l'illusion de l'OTAN ». Face à l'évolution inattendue de la situation en Ukraine, il apparaissait logique de permettre à notre conférencier de modifier l'orientation de son intervention, et d'être ainsi plus en phase avec l'actualité.

La conférence du général Desportes comptait trois parties. La première, contextuelle, faisait également office d'introduction : elle s'est concentrée sur les événements récents, notamment sur le théâtre des opérations. Afin d'illustrer la situation dans laquelle se retrouve Vladimir Poutine, la citation suivante de Clémenceau est utilisée en préambule : « Quand les événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ». Pour notre orateur, il apparaît très clairement que l'objectif initial du conflit (faire tomber Kiev en moins de 24h) est l'échec le plus cinglant de la stratégie russe. Depuis, nous assistons à une réorientation de la stratégie vers un assaut général du front occidental de l'Ukraine, et cela au mépris des règles militaires traditionnelles.

Cette nouvelle stratégie s'axe certainement sur l'ambition de pouvoir se targuer d'un succès militaire d'ampleur en vue des si cruciales célébrations du Jour de la Victoire, fêté le 9 mai dans les pays de l'ancienne Union soviétique. Kiev n'étant plus atteignable, Poutine peut certainement viser deux objectifs : soit la « libération » totale du Donbass avec la neutralisation des forces militaires ukrainiennes qui y sont concentrés, soit la prise d'Odessa, qui permettrait d'effectuer une jonction avec la Transnistrie voisine. Pour le moment, il n'y a donc pas lieu d'espérer la conclusion d'une paix entre les deux pays, Poutine ayant tout à perdre à concéder une paix qui n'impliquerait pas une nette victoire à revendiquer. Les leçons de l'histoire, rappelle Desportes, montrent bien la difficulté des tyrans à se maintenir au pouvoir en cas de défaite. Pour le président Zelensky, il apparaît également qu'il serait pour lui bien trop périlleux de conclure une paix aux termes qu'imposent aujourd'hui Poutine. La population et l'ar-

mée ukrainiennes, qui ont très largement prouvé leur farouche volonté de résister et de demeurer indépendantes, seront-elles prêtes à accepter une paix impliquant une perte d'autonomie et/ou de territoire ? Rien n'est moins sûr.

La seconde partie de la conférence s'est intéressée aux sources du conflit. Toute guerre, rappelle le général, est le symptôme d'un échec. Celle-ci ne fait pas exception. Elle est ici, en particulier, un échec de l'Occident à prévenir l'émergence d'un nouveau conflit barbare en Europe. L'échec des alliés à construire l'après Première Guerre mondiale conduisit à la Seconde Guerre mondiale. Ce ne fut pas le cas après le second conflit, comme le prouvent les décennies de paix (relative) qui suivirent. En revanche, l'Occident a échoué à construire une Europe d'après Guerre froide. Et nous en payons aujourd'hui les conséquences. La Russie, que ce soit celle du tsarisme, du communisme ou du poutinisme, s'est construite et alimentée face à l'idée d'un



monde hostile à son empire. Le monde extérieur est largement vu comme hostile. De plus, pour les élites russes, la crainte de l'effondrement imminent de la puissance politique et économique de l'ex-URSS reste très concrète. Face à cela, la faiblesse apparente des États-Unis, en particulier après le retrait catastrophique des troupes américaines en Afghanistan, a certainement donné une fausse image d'opportunité à Vladimir Poutine.

Le général rappelle que pour les Russes, l'intervention de l'OTAN au Kosovo était déjà vue comme une agression d'un peuple allié à la Russie et comme une intervention illégitime de ces derniers, basée sur une manipulation mensongère des faits. Cette opération s'inscrivait d'ailleurs dans la doctrine américaine décrite par l'ancien conseiller à la Maison-Blanche Zbigniew Brzezinski dans

son livre de 1997, *Le grand échiquier*, qui vise à éviter l'émergence d'une puissance rivale, et que les Russes connaissent bien. Dans ce même livre, Brzezinski indique d'ailleurs qu'il pense que la Russie sans l'Ukraine ne peut plus être une grande puissance. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Hitler déjà visait la région céréalière et pétrolière du Donbass. Et, il faut le rappeler, Poutine a toujours nié l'existence de l'Ukraine en tant que « nation ».

Sur les accusations de nazisme en Ukraine par Poutine, le général pense qu'il est important de rappeler l'épisode tragique de l'Holodomor, qui en explique une grande partie : une terrible famine orchestrée par Staline entre 1932 et 1933, reconnue dans de nombreux pays comme un véritable génocide et comme un crime contre l'humanité, qui a coûté la vie à un chiffre estimé entre 2,5 et 5 millions d'Ukrainiens. Une décennie plus tard, quand Hitler enverra ses troupes contre celles de Staline, plusieurs milliers d'Ukrainiens rejoindront sans surprise les rangs allemands. Ce « ralliement » d'une partie des Ukrainiens aux forces de l'Axe ne sera pas oublié par les Russes.

Dans la dernière partie de son intervention, le général Desportes s'interroge sur les conséquences du conflit. Il lui semble évident que l'OTAN devra évoluer, et que cette évolution sera conditionnée par la présence et le soutien des Américains envers l'Europe. Il apparaît de plus en plus clairement que les États-Unis sont tiraillés entre leurs intérêts propres et l'amitié qui subsiste encore entre la vieille Europe et eux. L'affaire des sous-marins australiens en était un exemple frappant. Si l'on observe les trois derniers prési-



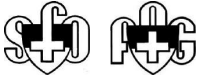


dents américains, on constate qu'Obama souhaitait éviter toute confrontation avec Moscou, et avait laissé faire la progression Russe dans le Donbass. Trump disait clairement qu'il n'enverrait aucun soldat américain mourir pour l'Europe. Biden, en sus de l'humiliation précédemment citée en Afghanistan, donne selon notre conférencier une image comparable à celle d'un Roosevelt, fatigué, à Yalta. Aujourd'hui, on peut donc s'interroger sur la participation des troupes américaines en Europe en cas de conflit.

Pour notre conférencier, l'Europe doit repenser son système de sécurité, et elle doit le faire de manière unie, en y intégrant l'outil qu'est l'OTAN. Après huitante années de paix, il est encore temps

de construire une défense européenne. Face aux défis climatiques, énergétiques et alimentaires à venir, nous verrons certainement un processus de démondialisation se mettre en place. Il faut y répondre par l'union. La crise du COVID-19 a rappelé cette réalité à venir à l'Occident. La guerre de Poutine nous y pousse plus vite encore.

Notons que le dernier ouvrage du général Desportes est paru en avril 2022 aux éditions Denoël. Coécrit avec Christine Kerdellant, *Visez le sommet. Pour réussir, devenez stratège* est appelé à devenir un manuel de référence dans le domaine de la stratégie. Unique en son genre, il rassemble paroles d'experts et analyses théoriques.



Assemblée générale

Avry-sur-Matran, 25 mai 2022

Assemblée générale ordinaire
Mercredi 25 mai 2022 à 18h00
Cycle d'orientation de Sarine-Ouest
Avry-sur-Matran

Generalversammlung
Mittwoch, 25. Mai 2022 um 18.00 Uhr
Orientierungsschule Saane-West
Avry-sur-Matran

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021
2. Rapport du Président
3. Rapport du Président de la Section Lac
4. Rapport du Président de la Section Gruyère/Veveyse
5. Rapports du caissier et de l'organe de révision
6. Cotisations 2022
7. Budget 2022
8. Programme d'activités 2022-2023
9. Mutations et effectifs
10. Démissions et élections au comité
11. Élection du Président
12. Publication des noms des candidat(e)s politiques membres de la SFO
13. Propositions et divers (les propositions éventuelles seront adressées par écrit au Président SFO jusqu'au 10 mai 2022)

Traktanden:

1. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung 2021
2. Jahresbericht des Präsidenten
3. Jahresbericht des Präsidenten der Sektion Seebezirk
4. Jahresbericht des Präsidenten der Sektion Greyerz/Vivisbach
5. Berichte des Kassiers und des Revisionsorgans
6. Mitgliederbeiträge 2022
7. Budget 2022
8. Tätigkeitsprogramm 2022-2023
9. Mutationen und Bestände
10. Austritte und Wahlen in den Vorstand
11. Wahl des Präsidenten
12. Publikation der Namen von in der Politik kandidierenden Mitgliedern der FOG
13. Anträge und Verschiedenes (allfällige Anträge sind bis zum 10. Mai 2022 schriftlich an den FOG-Präsidenten zu richten)

Tenue de sortie 95
(tenue civile admise
pour les officiers libérés du service)

Ausgangsanzug 95
(Zivilkleidung für Offiziere, die aus der
Militärdienstpflicht entlassen wurden)

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES OFFICIERS
Major EMG Patrick Noger
Président

FREIBURGISCHE OFFIZIERSGESELLSCHAFT
Major i Gst Patrick Noger
Präsident

Perspective

Activités de tir

Présentation des tirs 2022

Lt col Alain Baeriswyl
Responsable des tirs

Entre l'instruction individuelle au tir et les tirs en formation (groupe, section, etc.), il faut pratiquer une étape intermédiaire : l'instruction de base collective (IBCO). Il s'agit de faire de deux tireurs individuels un binôme, et de faire de deux binômes une équipe.

Un binôme fonctionne quand chaque équipier :

- interrompt son mouvement et son tir brièvement pour contrôler la position et la situation de son partenaire ;
- sait « boucher les trous » de l'autre ;
- quitte les ordres.

Une équipe fonctionne quand son chef :

- ne tire que pour déclencher le feu, boucher les trous, sa propre défense ;
- anticipe la prochaine action ;
- ordonne (commandements exacts, à temps).

Un groupe fonctionne quand :

- le chef de groupe et le chef d'équipe gardent une liaison permanente ;
- le chef de l'élément arrière adapte spontanément sa formation en fonction de la situation ;
- les équipiers assurent spontanément la liaison lorsqu'un ami est dans leur secteur d'observation et de tir.

Public-cible : chefs de section, commandants de compagnie, S7 EM C trp.

Entraînement au tir

Tir au f ass 90

Instruction de base collective

Mercredi 4 mai 2022 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)



Entraînement au tir

Tir au f ass 90

Instruction de base collective

Mercredi 14 septembre 2022 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)

Entraînement au tir

Tir au pistolet

Entraînement à l'arme personnelle

Mercredi 19 octobre 2022 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)



Organisation

SFO, en partenariat avec Of@UniFR

(Société des officiers de l'Université de Fribourg)

Direction

Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO

Matériel, tenue

Arme personnelle, tenue B

Inscription

Sur notre site internet (sfo-fog.ch), 10 jours avant l'entraînement

Le colonel EMG **Hans-Jakob Reichen**, chef de l'instruction militaro-stratégique, a été nommé chef d'état-major du Commandement des opérations au 1^{er} avril 2022, avec promotion simultanée au grade de brigadier.

Le colonel EMG **Yves Gächter**, chef du DBC 5/7 au Commandement des opérations, a été nommé commandant de la FOAP des blindés et de l'artillerie au 1^{er} avril 2022, avec promotion simultanée au grade de brigadier.

DDPS / 18.03.2022

**Ont été promus :
Wurden befördert:**

**Au grade de colonel EMG
Zum Oberst i Gst**

Philippe Allain, Avry-sur-Matran
Frédéric Gendre, Cousset
Pierre Kilchenmann, Fribourg

**Au grade de colonel
Zum Oberst**

Pierre-Alain Scherly, Noréaz

**Au grade de lieutenant-colonel EMG
Zum Oberstleutnant i Gst**

Nicolas Magnin, Meyriez

**Au grade de lieutenant-colonel
Zum Oberstleutnant**

Gaël Oberson, Bonnefontaine
Christian Oehler, Schwarzsee
Marc Zimmerli, Muntelier

**Au grade de major EMG
Zum Major i Gst**

Philipp Grossenbacher, Portalban
Michel Bondallaz, Broc

**Au grade de major
Zum Major**

Alain von Büren, Meyriez
Jean-Marie Dutoit, Remaufens
Marc Nessensohn, Tatroz

**Au grade de capitaine
Zum Hauptmann**

Roman Häfelfinger, Ried b. K.
Nicolas Muzzetto, Fribourg
Nicolas Penseyres, Marly
Basil Hersche, Fribourg
Cédric Businger, Murten

**Au grade de
premier-lieutenant
Zum Oberleutnant**

Philipp Wiederkehr, Fribourg
Jason Chaubert, Marly
Antony Baudin, Estavayer
Redha Bounazou, Fribourg
Kevin Chaperon, Cousset
Nicolas Gremion, Pringy
Kevin Wicht, Fribourg

**Au grade de lieutenant
Zum Leutnant**

Benjamin Rey, Pensier
Cédric Roth, Ried b. Kerzers

**Nomination comme
officier spécialiste
Ernennung zum
Fachoffizier**

David Chenux, Bulle
Florent Kilchoer, Ecuwillens

Promotions

Société cantonale

Assemblée générale

Mercredi 25 mai 2022

Avry, CO de Sarine Ouest

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 6 novembre 2022

Estavayer-le-Lac

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022

Fribourg

Entraînements au tir

Tir au f ass 90

Instruction de base collective

Mercredi 4 mai 2022

Tir au f ass 90

Instruction de base collective

Mercredi 14 septembre 2022

Tir au pistolet

Entraînement à l'arme personnelle

Mercredi 19 octobre 2022

Montagne de Lussy

Sektion Seebezirk

Unterhaltsarbeiten der Befestigungen

Travaux d'entretien des fortifications

Samstag, 21. Mai 2022

Samedi 21 mai 2022

Besichtigung Werkstätte TPF

Visite de l'atelier des TPF

Freitag, 3. Juni 2022

Vendredi 3 juin 2022

89. Murtenschiessen

89^e tir historique de Morat

Sonntag, 26. Juni 2022

Dimanche 26 juin 2022

Section Gruyère/Veveysse

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022

Bulle

Sociétés amies

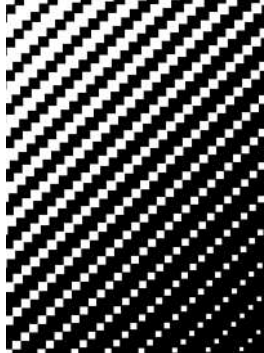
Pèlerinage militaire

Dimanche 20 novembre 2022

Bourguillon



Agenda



Sektion Seebezirk

Präsident

Maj Christoph Schori
christoph.schori@sfo-fog.ch

Vize-Präsident

Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe
jerome.dhooghe@sfo-fog.ch

Sekretär

Lt Marco Gasser
marco.gasser@sfo-fog.ch

Kassier

Oblt Pascal Haldimann
pascal.haldimann@sfo-fog.ch

Beisitzer

Oberst i Gst Alois Schwarzenberger
alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch



Comité cantonal

Président

Maj EMG Patrick Noger
patrick.noger@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Henri Lanthemann
henri.lanthemann@sfo-fog.ch

Secrétaire

Cap Sébastien Dupuis
sebastien.dupuis@sfo-fog.ch

Caissier

Lt col Alexis de Courten
alexis.decourten@sfo-fog.ch

Membres

Maj Emmanuel Rey
emmanuel.rey@sfo-fog.ch

Cap Dominic Tschümperlin
dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

Cap Ludovic Frehner
ludovic.frehner@sfo-fog.ch

Of spéc (maj) Nolan Rothacher
nolan.rothacher@sfo-fog.ch

Section Gruyère/Veveyse

Président

Lt col EMG Julien Grand
julien.grand@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Alexandre Beaud
alexandre.beaud@sfo-fog.ch

Secrétaire

Lt col Dominique Burgener
dominique.burgener@sfo-fog.ch

Membres

Cap Gilles Dutoit
gilles.dutoit@sfo-fog.ch

Cap Charles-Henri Brandt
charles-henri.brandt@sfo-fog.ch

Cap Aurélien Cottet
aurelien.cottet@sfo-fog.ch

Cap Christophe Niquille
christophe.niquille@sfo-fog.ch

Plt Yannick Ballif
yannick.ballif@sfo-fog.ch

Plt Stephen Mengual
stephen.mengual@sfo-fog.ch

Société



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

